

CONSEIL DES COMMISSAIRES**PROVINCE DE QUÉBEC****LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires qui s'est tenue Au Centre de formation professionnelle de Forestville, 34, 11^e Rue, Forestville, le 20 novembre 2018, à compter de 19 h 00.

PRÉSENCES

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Jennifer Beaudry
M. Denis Cardinal	Mme Lucie Charbonneau
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Sylvie Dufour	M. Marc Gauthier
M. Claude Lavoie	Mme Gladys Tremblay
M. Normand Tremblay	

M. Alain Ouellet, directeur général
Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources financières
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs
M. Karl Duguay, directeur, service des ressources humaines
Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale
M. Stéphane Dumont, directeur, ressources matérielles
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications
Mme Lisette Marin, secrétaire

ABSENCE

M. Bernard Girard, commissaire

ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS

La secrétaire générale, Mme Chantal Giguère, invite les commissaires parents à lire la déclaration sous serment à la suite de leur élection lors du comité de parents du 24 octobre dernier pour représenter le primaire et les élèves HDAA.

Ce mandat est d'une durée de 2 ans.

Étant donné la nouvelle commissaire parent représentant les élèves HDAA, Mme Jennifer Beaudry, les membres du conseil se présentent à tour de rôle.

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue aux membres du conseil, il est alors 19 h 00.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2018

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2018.

C-18-027 Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2018 soit adopté tel que rédigé.

3. Inscription des questions diverses

- 13.1 Terrain de soccer Forestville
- 13.2 Auditorium Forestville
- 13.3 FCSQ

4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-18-028 EN CONSÉQUENCE, M. Normand Tremblay propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2018**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
 - 5.1 ApprentiStage
 - 5.2 IMPACT
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1 État de situation – pénurie de personnel
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
 - 7.1 _____
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 8.1 _____
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 9.1 _____
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**

10.1 _____

11. SECRETARIAT GÉNÉRAL

11.1 Regroupement assurances

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 Projet de piste d'athlétisme Polyvalente des Berges

12.2 Actes du directeur général

12.3 Nomination

12.4 Action collective sur les frais exigés aux parents

13. Questions diverses

13.1 Terrain de soccer Forestville

13.2 Auditorium Forestville

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

5. SERVICES ÉDUCATIFS

5.1 ApprentiStage

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil sur l'activité ApprentiStage qui a eu lieu le 14 novembre dernier pour les élèves de 5^e secondaire, de GEM, de la FGA et BCHS.

Mme Couturier précise que les demandes sont de plus en plus diversifiées et en donne quelques exemples.

Cette activité est rendue possible grâce à plusieurs partenaires qui supportent activement le projet.

Le conseil transmet ses félicitations à toutes les personnes impliquées dans la planification de cette journée.

5.2 IMPACT

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil que l'activité IMPACT est présentement en branle pour les élèves de Baie-Comeau.

L'activité devrait avoir lieu en mai prochain au Centre Henri-Leonard.

6. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 État de situation – pénurie de personnel

M. Karl Duguay, directeur des ressources humaines, informe les membres sur les difficultés à recruter du personnel aux niveaux des enseignants, des professionnels et du personnel de soutien.

M. Duguay précise que malgré la pénurie, la situation semble avoir diminué d'environ 50 % par rapport à l'an dernier jusqu'à maintenant.

Par contre, l'embauche du personnel de soutien est encore très difficile dans les domaines du secrétariat, de la conciergerie et de l'éducation spécialisée.

7. SERVICES INFORMATIQUES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

10. SERVICE DU TRANSPORT

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

11.1 Regroupement assurances

Madame Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire général, présente aux membres du conseil le document concernant le regroupement d'assurances.

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances de dommages;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année 2019-2020, selon les avis reçus;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller Guy Turcot, de Les consultants d'assurance Adelson & Associés Inc.;

CONSIDÉRANT QU'il serait dans l'intérêt de la Commission scolaire de l'Estuaire de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achat d'assurances de dommages;

CONSIDÉRANT l'évolution du marché de l'assurance au Québec au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseiller du regroupement quant aux avantages financiers potentiels de prévoir la durée du contrat de service d'assurances de dommages d'une durée de 5 ans, soit 1 an ferme et 4 années d'option;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités, depuis plusieurs années, accordent des contrats de services d'assurances de dommages d'une durée de 5 ans, soit 1 an ferme et 4 années d'option et les avantages de cette formule;

CONSIDÉRANT QUE l'article 42.0.2 du Règlement sur les contrats de services des organismes publics prévoit la possibilité d'options de renouvellement pour ce type de contrat de services;

CONSIDÉRANT QUE l'article 46 du Règlement sur les contrats de services des organismes publics stipule que l'autorisation du dirigeant de l'organisme public est requise pour tout contrat de nature répétitive dont la durée prévue, incluant tout renouvellement, est supérieur à 3 ans;

C-18-029

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement :

DE RENOUELER l'adhésion de la Commission scolaire de l'Estuaire au regroupement d'achat des commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour le renouvellement de ses assurances de dommages pour l'année 2019-2020;

DE MANDATER la firme Les consultants d'assurance Adelson & Associés Inc. pour procéder à un appel d'offres public, pour le renouvellement de la couverture d'assurances de dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

DE MANDATER la Commission scolaire des Appalaches pour réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

DE S'ENGAGER à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme Les consultants d'assurance Adelson & Associés Inc., le résultat de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement;

QUE le conseil des commissaires, à titre de dirigeant de l'organisme public AUTORISE l'octroi d'un contrat de services d'assurances de dommages d'une durée de 5 ans, soit 1 an ferme et 4 années d'option;

D'AUTORISER Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, à signer tout document découlant de la présente résolution.

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 Projet de piste d'athlétisme Polyvalente des Berges

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil qu'une résolution est nécessaire pour l'autoriser à signer toutes les demandes d'aide financière relatives à la piste d'athlétisme.

C-18-030

M. Claude Lavoie propose et il est résolu unanimement d'autoriser M. Alain Ouellet, directeur général, à signer toutes les demandes d'aide financière relatives à la construction d'une piste d'athlétisme à la Polyvalente des Berges de Bergeronnes, notamment :

- Au MAMOT dans le cadre du programme FARR (Fonds d'appui au rayonnement des régions) ;
- À la MRC Haute-Côte-Nord dans le cadre du projet PSPS (Politique de soutien aux projets structurants) ;
- Et auprès de tout autre bailleur de fonds potentiel.

12.2 Actes du directeur général

La présidente, Mme Ginette Côté, présente à titre d'information, la liste des actes posés par le directeur général dans le cadre du règlement de délégation de pouvoirs pour la période du mois de juin à novembre 2018.

Mme Sylvie Dufour demande pourquoi certaines personnes occupent plusieurs emplois.

M. Karl Duguay, directeur des ressources humaines, précise que ces tâches ne sont pas des tâches à 100 % donc une personne peut occuper une tâche à 50 % et une autre à 20 %.

12.3 Nomination

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil qu'une résolution est nécessaire afin de nommer Mme Manon Couturier au sein du conseil d'administration de l'Organisme de bassins versants Manicouagan.

C-18-031

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement d'autorise la nomination de Mme Manon Couturier à titre d'administratrice au sein du conseil d'administration de l'Organisme de bassins versants Manicouagan (OBVM).

12.4 Action collective sur les frais exigés aux parents

M. Alain Ouellet, directeur général, donne les explications aux membres du conseil concernant le transfert du mandat à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Considérant l'action collective d'une envergure sans précédent entreprise à l'encontre de 68 commissions scolaires, dont la Commission scolaire de l'Estuaire, concernant les frais exigés aux parents (dossier 150-06-000007-138 des registres de la Cour supérieure);

Considérant les travaux effectués pendant plus d'un an dans l'accomplissement de ce mandat par M. Éric Blackburn et Me Iris Montini, qui ont conduit à la mise en œuvre d'une solution satisfaisante pour la commission scolaire, entérinée par le tribunal le 18 juillet 2018, ainsi que la nomination d'un administrateur et de la société GRICS pour permettre l'exécution de la transaction;

Considérant l'ampleur de la charge de travail et des responsabilités ainsi assumées par M. Éric Blackburn et Me Iris Montini, en sus de leurs fonctions au sein de leur commission scolaire respective;

Considérant qu'il est normal et souhaité que soient partagées une telle charge et une telle responsabilité;

Considérant la volonté du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) de voir son organisation prendre le relais dans le pilotage du dossier au stade où il se trouve, l'acceptation d'en assumer l'entière responsabilité associée et l'accord de M. Éric Blackburn, de Me Iris Montini et de l'Association des directions générales de commissions scolaires (ADIGECS) à l'effet que ce transfert de responsabilités ait lieu;

C-18-032

Il est proposé par M. Denis Cardinal et résolu unanimement

QUE la Commission scolaire de l'Estuaire :

- Transfère à la Fédération des commissions scolaires du Québec le mandat de piloter en son nom la finalisation du dossier relatif à l'action collective identifiée ci-dessus, traitant des frais exigés aux parents;
- Remercie tous les partenaires qui ont contribué de près ou de loin à la bonne conduite du dossier à ce jour.

13. QUESTIONS DIVERSES

13.1 Terrain de soccer de Forestville

M. Alain Ouellet, directeur général, précise que nous avons dû retourner en appel d'offres et que le projet devrait se concrétiser en juillet prochain.

13.2 Auditorium de Forestville

Le directeur général, M. Alain Ouellet, précise que nous sommes dans l'attente de l'autorisation du ministre de l'Éducation pour pouvoir travailler avec Patrimoine Canada.

13.3 FCSQ

La présidente, Mme Ginette Côté, présente les sujets qui ont été abordés lors du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec tels :

- Taxe scolaire à 0,10 \$ pour toutes les commissions scolaires
- Implantation des maternelles 4 ans dans toutes les écoles sur une période de 5 ans.
- Élections scolaires
- Abolition des commissions scolaires vs centres de services
- Services éducatifs dans les écoles

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-18-033

Mme Lucie Charbonneau propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 19 h 47.

Présidente

Secrétaire générale